

Villages.

Hemmingford, Huntingdon.

Paroisses.—Parishes.

St-Anicet, Ste-Barbe.

Cantons.—Townships.

Dundee, Elgin, Franklin, Havelock.

Parties de cantons.—parts of townships..

Gcdmanchester, Hemmingford, Hinchinbrooke.

Chef-lieu : Huntingdon

Le comté d'Iberville.

Division Electorale :

S. R. P. Q. Titre 1er, ch. 2, s. 2. Art. 64.

Le comté d'Iberville est borné au nord, par le comté de Rouville ; à l'est et au sud, par le comté de Missisquoi ; et à l'ouest, par la rivière Richelieu, y comprises les îles les plus rapprochées, situées en tout ou en partie vis-à-vis d'icelui.

Ce comté, ainsi borné, comprend la ville d'Iberville et les paroisses de St-George d'Henryville, St-Alexandre, St-Athanase, St-Grégoire, St-Sébastien et Ste-Brigitte. S. R. B. C., c. 75, s. 1, § 61, et 49-50 V., c. 96, s. 5.

Comté municipal :

Comprend : le comté d'Iberville, moins la ville d'Iberville.

S. R. P. Q. Titre 1er c. 2, s. 6. Art. 73.

N. B. Le comté comprend les municipalités suivantes telles qu'actuellement bornées et limitées, savoir :

Paroisses.— Parishes.

St-Alexandre, Ste-Anne de Sabrevois, St-Athanase, Ste-Brigide, St-George de Herryville, St-Grégoire, St-Sébastien.

Chef-lieu : Iberville.

The county of d'Iberville.

Electoral division :

R. S. P. Q. Title 1st, ch. 2, s. 2. Art. 64.

The county of Iberville is bounded on the north, by the county of Rouville ; on the east and south, by the county of Missisquoi ; and on the west, by the River Richelieu, including the nearest islands situated wholly or in part opposite thereto.

The county, so bounded, comprises the town of Iberville, and the parishes of St. George d'Henryville, St. Alexandre, St. Athanase, St. Grégoire, St. Sébastien and St. Brigitte. C. S. L. C., c. 75, s. 1 § 61. 49-50 V., c. 96 s. 5.

Municipal county :

Comprises : the county of Iberville, less the town of Iberville.

R. S. P. Q. Title 1st, ch. 2. s. 6. Art. 73.

N. B. The county comprises the following municipalities as actually bounded and abutted, to wit :